

Présences

**PROCÈS -VERBAL** de la séance régulière du comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin tenue le 17 janvier 2005 à l'édifice Marie-Victorin, salle Flore Laurentienne.

Représentantes ,

Représentants ,

Danielle Desrochers	André-Laurendeau
Christine Tremblay	Antoine-Brossard
Louis Marcotte	Armand-Racicot
Mario Lévesque	Charles-Bruneau
Jean LeBrun	Charles-LeMoyné
Yves Fréchette	De La Mosaïque
Robert Deragon	De Maricourt
Sophie Brosseau	De Normandie
Claude Germain	Des Milles-Fleurs
Sylvain Lévesque	Des-Quatre-Saisons
Johanne Marchand	Des-Quatre-Vents
Éric Ferron	Gaétan-Boucher
Linda Bossé	Gentilly
Stéphane Roy	Georges-P.-Vanier
Claude Carrière	Gérard-Filion
Paul Richard	Inter. St-Edmond
Jean-Marc Blanchard	Jacques-Rousseau
Sylvie Gaudreault	Lajeunesse
Lumbala Kabuyi Lievin	Lionel-Groulx
Marie-Élène L'Espérance	Marie-Victorin (Brossard)
Denis De Oliveira	Marie-Victorin (Longueuil)
Robert Trudel	Maurice-L.- Duplessis
Sylvie Jobin	Monseigneur-Forget
Suzanne Guy	Paul-Chagnon
Francine Carrière	Paul-De Maricourt
Normand Gravel	Pierre-Laporte
Michel Meilleur	Plein-Soleil
Francine Rheault	Préville
Louise St-Cyr	Saint-Jean-Baptiste
Mathieu Domerson	Saint-Joseph
Stéphane Achim	Saint-Laurent
Frédéric Jetzer	Saint-Romain
Brigitte Blanchette	Sainte-Claire (Brossard)
Nathalie Vincent	Samuel-De Champlain (Brossard)
Michel Parent	Samuel-De Champlain (Longueuil)
Johanne Côté	Sec. participative L'Agora
Marc Bisson	Tournesol
Valérie Brazier	Tourterelle
Carmen Poulin	Comité ÉHDAA (2004-2005)

Substituts :

Suzanne Brissette	Antoine-Brossard
Johanne Chartrand	Gentilly
Donald Leblanc	Hubert-Perron
Natalie Normandeau	Inter. de Greenfield Park
Nadine Dodeman	Paul-De Maricourt
Marie-Élène L'Espérance	Pierre-Brosseau

Participant :

Monsieur Marcel Teasdale	Directeur général adjoint
--------------------------	---------------------------

Invités :

Madame Chantal Laforest	Directrice du Service de l'organisation et du transport scolaire
Monsieur Denis Sylvestre	Directeur du Service des ressources financières et de l'approvisionnement

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Linda Bossé préside la rencontre. Le quorum étant constaté, il souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'assemblée ouverte à 19h30 précise. Madame Linda Bossé s'informe à savoir si tous ont reçu les documents par la poste : tous semblent avoir reçu la documentation. Elle fait une brève description des documents envoyés par la poste ainsi que ceux remis sur place.

### Reçu par la poste :

- Projet d'ordre du jour
- Procès-verbal du 13 décembre 2004
- Comptes rendus de séance du 13 décembre 2004

### Documents remis :

- Proposition de résolution du Comité exécutif du Comité de parents
- Différents communiqués concernant la décision du MEQ pour le financement des écoles juives
- Projet de résolution de l'École des Quatre-Saisons
- Rapport des parents-commissaires

Madame Linda Bossé explique les raisons de l'absence de Monsieur André Turgeon et par conséquent le fait qu'elle préside l'assemblée.

CP-557-01-17  
Adoption de l'ordre  
du jour

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Sylvie Gaudreault, école Lajeunesse, l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

**Adopté à l'unanimité**

### **L'ordre du jour adopté est le suivant :**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Mot du président
5. Parole à la direction générale
6. Adoption du procès-verbal du 13 décembre 2004

### **AFFAIRE EN COURS**

7. Politique d'encadrement budgétaire (*Retour février*)
  - 7.1 Questions d'éclaircissement

### **AFFAIRES INTERNES**

8. Élections à l'exécutif du comité de parents
  - 8.1 Secrétaire exécutive
  - 8.2 Directeur

### **PAUSE (15 MIN)**

### **AFFAIRES INTERNES (suite)**

9. Projet de résolution du Comité exécutif
10. Parole aux parents commissaires
11. Parole au représentant ÉHDAA
12. Autres sujets
  - 12.1 Horaire d'entrée des élèves
  - 12.2 Représentant ACPM
  - 12.3 Parole aux représentants
13. Correspondance
14. Parole au public
15. Levée de l'assemblée

Optionnel : question et réponse pour les couche-tard

**3. PAROLE AU PUBLIC**

Aucune intervention.

**4. MOT DU PRÉSIDENT**

Madame Linda Bossé mentionne la dernière décision du MEQ concernant le financement des écoles privées juives et que la discussion reviendra au point 9.

**5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Monsieur Marcel Teasdale mentionne qu'il y a eu une rencontre avec Messieurs André Turgeon et Sylvain Lévesque le 22 décembre dernier, lors de laquelle des suivis ont été effectués concernant les différentes statistiques demandées et les quelque onze questions à répondre.

Monsieur Marcel Teasdale aborde plusieurs sujets. Il fait un résumé des différentes activités du dernier mois.

**6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 DÉCEMBRE 2004**

Les corrections suivantes sont apportées au procès-verbal du 13 décembre 2004 :

- À la page 1 : Liste des présences : aurait dû se lire : « *Carmen Poulin – Comité ÉHDAA 2004-2005* »
- À la page 4, point 7.2, aurait dû se lire comme suit :  
« *Monsieur Sylvestre explique que ce document est la pièce **angulaire** d'un cadre budgétaire et répond aux multiples questions posées par les représentants* »
- À la page 5, au point 11 le titre devrait se lire :  
« *Répartition des services éducatifs dans les écoles 2005-2006 et localisation des classes spécialisées au primaire **et au secondaire.*** »
- À la page 6, au point 11.2, aurait dû se lire comme suit :  
« **IL EST PROPOSÉ** par Madame Marie-Élène L'Espérance, école Pierre-Brosseau, **QUE** la répartition des services éducatifs de la C.S.M.V. indique que Média TIC est offert à Pierre-Brosseau de Sec. I à III et à l'École Antoine-Brosard de Sec IV à V et que les Concentration Natation Sec I à III et Concentration Hand-Ball Sec I à III soient différenciés un de l'autre. »

Après avoir apporté les ajouts et corrections ci-haut mentionnés, l'adoption du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2004 est proposée par Madame Johanne Côté, de l'école Sec. participative L'Agora.

**Adopté à l'unanimité**

Adoption du  
procès-verbal du  
13 décembre 2004

CP-558-01-17

**AFFAIRE EN COURS**

**7. Politique d'encadrement budgétaire (Retour en février)**

**7.1 Questions d'éclaircissement**

Messieurs Denis Sylvestre et Marcel Teasdale répondent aux multiples questions posées par les représentants.

**AFFAIRES INTERNES**

**8. Élections à l'exécutif du comité de parents**

**8.1 Secrétaire exécutive :**

Aucune candidature n'est présentée pour le moment. Ce point sera remis à l'ordre du jour du 21 février 2005.

**8.2 Directeur**

Madame Sylvie Gaudreault, école Lajeunesse, est élue comme Directeur par acclamation.

**9. Projet de résolution du Comité exécutif du Comité de parents.**

Madame Linda Bossé présente un Projet de résolution suite aux recommandations du MEQ de subventionner à 100% les écoles privées juives. Différents documents sont remis.

Après discussion,

**ATTENDU QUE** Monsieur le Ministre de l'Éducation, Monsieur Reid, a annoncé que les écoles privées juives qui obtiendraient un statut d'écoles associées à la commission scolaire avec laquelle elles vont conclure un contrat prévoyant des échanges culturels dont la nature ne peut en aucun cas être confessionnelle, seraient dorénavant financées à 100 % ;

**ATTENDU QUE** dès les années 60 le rapport Parent recommandait la déconfessionnalisation des écoles au Québec ;

**ATTENDU QU'IL** a fallu attendre plus de 30 ans, après le rapport Parent et suite à plusieurs revendications faisant l'objet d'un consensus social, avant que l'on obtienne la déconfessionnalisation de nos écoles publiques au Québec ;

**ATTENDU QUE** cette déconfessionnalisation avait justement comme principal objectif d'ouvrir les portes de l'école publique à l'ensemble des communautés culturelles et religieuses sans discrimination ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette ouverture de l'école publique à l'ensemble des communautés religieuses et culturelles sans discrimination devait justement favoriser les échanges interculturels ;

**CONSIDÉRANT QUE** la décision du Ministre de l'Éducation du Québec constitue un précédent dangereux quant au financement éventuel d'autres écoles privées exclusivement dédiées à des communautés culturelles et religieuses (écoles privées musulmanes, catholiques, protestantes, bouddhistes, hindouistes et autres) ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette décision pourrait engendrer des conséquences dramatiques et contraires aux objectifs du Ministre en ce qui a trait aux échanges interculturels puisqu'il s'agit là d'un **privilège** accordé à une communauté culturelle et religieuse spécifique et d'un **manque d'équité** pour l'ensemble des autres communautés culturelles et religieuses du Québec ;

**CONSIDÉRANT QUE** les écoles financées à 100 % par les contribuables québécois devraient accueillir l'ensemble des élèves de son secteur, sans égard à l'origine, à la langue, à la culture, à la religion et aux performances académiques;

CP-559-01-17

Écoles privées  
juives

CP-560-01-17

**CONSIDÉRANT QUE** l'annonce du Ministre entraînera inévitablement un transfert, des élèves visés par cette décision, des écoles publiques vers les écoles privées ciblées ;

**CONSIDÉRANT QU'UNE** telle décision pourrait entraîner des déplacements importants d'élèves des écoles publiques vers les écoles privées, advenant le cas où d'autres communautés culturelles et religieuses obtenaient le même type de collaboration de la part du ministère de l'Éducation du Québec ;

**CONSIDÉRANT QUE** les écoles publiques au Québec souffrent déjà d'un sous-financement chronique depuis des années ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission scolaire de Montréal s'est déjà positionnée sur ce dossier à l'effet qu'elle ne conclura aucune entente de ce genre avec les écoles privées;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Paul Richard, de l'École Inter. St-Edmond,

**QUE** le Comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin (C.S.M.V.) demande, dans les plus brefs délais, au Ministre de l'Éducation du Québec, Monsieur Reid, de revenir sur sa décision de financer à 100 % les écoles privées juives;

**QUE** le Comité de parents de la C.S.M.V. demande au Ministre de l'Éducation du Québec d'investir les 10 millions, prévus pour les écoles privées juives, dans les écoles publiques afin que ces dernières encouragent l'émergence de projets favorisant les échanges culturels et ce, avec l'ensemble des communautés culturelles et religieuses du Québec dans un souci d'équité et de pluralité;

**QUE** le Comité de parents de la C.S.M.V. demande au Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin de prendre position en faveur des écoles publiques en s'engageant à ne conclure aucune entente de ce genre avec les écoles privées;

**QUE** le Comité de parents de la C.S.M.V. mandate son comité exécutif afin de lui permettre d'initier une mobilisation de l'ensemble des intervenants en faveur des écoles publiques, l'autorisant ainsi à créer des collaborations et des propositions stratégiques ;

**QUE** le Comité de parents de la C.S.M.V. mandate son comité exécutif afin de faire connaître publiquement sa position dans ce dossier et lui permettre de désigner un ou des porte-parole dans le cas d'éventuelles entrevues médiatiques.

**Adopté à l'unanimité**

CP-555-12-13

**13. Parole aux parents commissaires**

Madame Louise St-Cyr et Monsieur Lévesque déposent un bilan des activités du conseil des commissaires.

Calendrier des consultations

**Après discussion,**

**NOUS**, membres du Comité de parents,

CP-561-01-17

**DEMANDONS** à ce que le Conseil des commissaires respecte le calendrier de consultation prévu pour le Comité de parents et prescrit par la loi sur l'instruction publique et

**QU'AUCUNE** décision ne soit rendue ni diffusée par la Commission scolaire Marie-Victorin avant la fin des consultations.

**Adopté à l'unanimité**

CP-562-01-17

Il est proposé par Madame Marie-Èlène L'Espérance, école Marie-Victorin (Brossard), d'annuler la résolution #CP-555-12-13.

**Adopté à l'unanimité**

**11. Parole au représentant ÉHDAA**

Madame Carmen Poulin mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre depuis le dernier Comité de parents et que les dossiers suivent leur cours normal.

Congrès annuel  
L'AQETA  
CP-564-01-17

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Lévesque, de payer les frais d'inscription pour deux personnes, soit une représentante et un membre du comité ÉHDAA au congrès annuel de l'AQETA.

**Adopté à l'unanimité**

**12. Autres sujets**

12.1 Horaire d'entrée des élèves : il est suggéré de lancer les discussions au sein des conseils d'établissements concernant les horaires d'entrée des élèves, tant au primaire qu'au secondaire, et ce dans le seul but de savoir si les directions d'établissements sont ouverts ou fermés à l'idée de changer les horaires d'entrée des élèves.

12.2 Représentant l'ACPM : Monsieur Sylvain Lévesque mentionne que le congrès annuel de l'ACPM se tiendra le 9 avril 2005 à Beauharnois et que tous les frais d'inscriptions seront défrayés par le Comité de parents. Tous les membres parents des conseils d'établissements sont les bienvenus. Le coût d'inscription est de 25\$/personne. Il y a possibilité de transport communautaire (location d'un autobus). Le programme n'est pas disponible encore et il sera remis aux représentants aussitôt que le Comité de parents l'aura reçu.

12.3 Parole aux représentants :

Madame Marie-Èlène L'Espérance, école Marie-Victorin (Brossard) – bibliothèque;  
Madame Louise St-Cyr, école St-Jean-Baptiste - policier communautaire;  
Monsieur Jean-Marc Blanchard, école Jacques-Rousseau – feu de circulation;

Critères d'inscription

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Sylvain Lévesque, de l'école des Quatre-Saisons

CP-563-01-17

**QUE** le Comité de parents appuie la résolution #463-CE-2004-2005 de l'École innovatrice des Quatre-Saisons concernant les critères spécifiques d'admission.

**Adopté à l'unanimité**

**13. Correspondance**

Aucune correspondance.

Levée de  
l'assemblée  
CP-565-01-17

**14. Parole au public**

Madame Johanne Légaré, école Samuel-De Champlain (Brossard)

**15. Levée de l'assemblée**

Madame Sylvie Jobin, école Monseigneur-Forget, propose la levée de l'assemblée à 22h05

**Adopté à l'unanimité**

---

Linda Bossé  
Vice-présidente du Comité de parents  
Présidente de l'assemblée tenue  
le 17 janvier 2005

---

Johanne Chartrand  
Secrétaire administrative